

## **Conseil académique de la vie lycéenne du 9 décembre 2020**

### **Ouverture de la séance plénière du CAVL par madame la rectrice Bénédicte Robert**

Félicitations aux nouveaux élus et à tous ceux, nombreux, qui se sont portés candidats aux élections CVL et CAVL. C'est le signe que les lycéens se sentent concernés par la vie de leurs établissements et sont prêts à s'engager.

Les élections CVL et CAVL viennent de se terminer, 123 jeunes se sont portés candidats à l'élection CAVL et vous êtes aujourd'hui 20 élus titulaires et 36 suppléants issus des lycées généraux, technologiques et professionnels pour représenter vos camarades.

Merci également aux adultes présents pour ce CAVL qui prennent de leur temps pour participer à cette instance. Avec une attention toute particulière aux CPE référents vie lycéenne qui ont beaucoup œuvré pour la réussite de ces élections.

Nous avons tous un motif de satisfaction, la participation aux élections lycéennes est cette année, dans l'académie de Poitiers, largement supérieur aux années passées et bien au-dessus de la moyenne nationale (46 % pour Poitiers / 37 % France).

A l'issue du tour de table de présentation des élus du CAVL 2020 - 2022, madame la rectrice aborde plusieurs sujets évoqués par les lycéens.

### **Vous êtes maintenant élus du CAVL et dans cette instance vous parlez au nom des lycéens de l'académie, c'est une responsabilité**

Vous êtes élus pour un mandat de deux ans, certains titulaires présents ici sont en terminale, alors il est important dès cette année d'associer les suppléants aux réflexions et travaux pour qu'ils puissent prendre la suite l'an prochain. C'est pourquoi les suppléants sont associés par visio conférence à ce CAVL.

### **Je vous confie une mission pour ce mandat 2020 – 2022**

Etablir des contacts réguliers sur les sujets importants pour la jeunesse avec les Conseils de vie lycéenne des établissements.

Il est important que vous soyez connus des élus CVL de votre département et à l'inverse que vous soyez informés des actions menées dans les établissements et que vous participiez à leur mise en valeur.

Vous disposez pour cela de différents outils :

- les réseaux sociaux avec la page Instagram du CAVL (à faire vivre par les élus CAVL) pour informer les lycéens tous les sujets de la vie lycéenne.
- Il serait bien de même que chaque CVL possède un compte Instagram alimenté par les élus lycéens sur tout ce qui touche à leurs centres d'intérêts.
- Twitter : ce n'est pas votre outil de prédilection mais un certain nombre d'entre vous ont déjà un compte et nos interlocuteurs de la Région académique, des autres académies et du ministère peuvent ainsi être informés des actions menées.
- l'ENT Lycée connecté avec ses outils collaboratifs (ex RIOT)

J'attends du CAVL que soient mis en place des outils fonctionnels pour favoriser la communication entre tous les lycéens en 2021.

**La communication entre élus CVL et CAVL** afin de valoriser les actions existantes mais aussi pour être en prise directe avec les préoccupations des lycéens. Une formation à la communication et à l'éducation aux médias sera proposée en début d'année 2021 par le CLEMI (madame Delhommeau, [clemi@ac-poitiers.fr](mailto:clemi@ac-poitiers.fr)).

Le CLEMI a un rôle essentiel dans le rapport à la connaissance et à l'information. Il est important de

faire la distinction entre faits et opinions. L'Education aux Médias et à l'Information (EMI) contribue à la construction de l'esprit critique en aidant à comprendre comment est construite l'information, les ressorts des fake news...

**L'Education au développement durable** est une préoccupation majeure, de nombreuses actions sont mises en place dans les établissements.

Monsieur Laurent Marien, IA-IPR et Référent académique EDD est là avec son équipe pour vous accompagner sur ces projets (pour tout échange : [edd@ac-poitiers.fr](mailto:edd@ac-poitiers.fr))

Certains d'entre vous ont accepté de rester à l'issue de ce CAVL pour se former à l'évaluation des dossiers de candidature E3D. Le regard des lycéens sur la labellisation E3D est important, les compétences acquises en participant à l'évaluation des candidatures seront précieuses.

**La lutte contre toutes les formes de discriminations, contre le harcèlement en particulier.**

Les formations existantes « Ambassadeurs contre le harcèlement » et « Sentinelles et référents » se poursuivent et sont ouvertes aux établissements candidats pour 2021.

**La laïcité** : il est plus nécessaire que jamais de mettre en œuvre des actions permettant de s'approprier le principe de laïcité pour former les jeunes citoyens que sont les lycéens.

Nous sommes le 9 décembre, jour anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de « séparation des Eglises et de l'Etat »

Je souhaite vous rappeler ici combien cette loi est importante pour les élèves parce qu'elle affirme le principe fondateur de notre École et de notre République, les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liées et que l'École a pour mission de transmettre et de faire partager aux élèves. Des actions de formation des élus lycéens susceptibles d'être démultipliées en établissements seront proposées dans les semaines à venir.

**Le climat scolaire dans les établissements durant la période de pandémie.**

J'attache la plus grande importance au vécu des élèves dans les établissements, il est une condition indispensable de la réussite scolaire.

Et à ce sujet, j'ai été saisie d'un projet : la crise que nous vivons génère de l'anxiété chez un certain nombre de jeunes. Dans ce contexte, des élèves se demandent s'il est possible d'organiser une solidarité pour être en veille les uns par rapport aux autres ? Si des ambassadeurs du bien être pourraient être mis en place dans les établissements afin d'être des relais, des lanceurs d'alertes, auprès des adultes.

Comment communiquer sur ce sujet auprès des lycées ? Qu'en pensez-vous ?

Echanges avec les lycéens sur ce projet d'ambassadeurs du bien-être

Alicia souligne l'intérêt de l'opération « Sentinelles et Référents » dont elle fait partie et qui présente le double intérêt de vraiment former les jeunes d'une part et les adultes d'autre part. A l'inverse, Alicia dit le risque d'être dépassée lorsqu'un ou une élève vient dire sa souffrance et s'attache à celle qui écoute. Il est très important que les adultes puissent prendre le relais pour éviter une charge mentale trop lourde sur les écoutants.